

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 6 AVRIL 2006**

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 6 avril 2006*

Aujourd'hui, à douze heures trente-huit minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 10 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.